

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 13 (1905)

Heft: 5

Artikel: Suppression de l'absinthe en Belgique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

proscrivent absolument. S'il vous souvient d'avoir, dans les jours ou surtout dans les heures qui précédent, touché quelque plaie suppurée ou putride, considérez vos mains comme souillées et impossibles à rendre aseptiques, cachez-les sous des gants de caoutchouc préalablement bouillis, et si vous n'en possédez point, s'il vous faut faire quand même le pansement de votre blessé, ingéniez-vous à diminuer la fréquence et la durée de vos contacts avec la plaie, et n'y touchez qu'avec des instruments stériles, pinces, ciseaux, etc.

Vos mains une fois propres, découvrez la plaie en saisissant les compresses sales qui la recouvrent avec des pinces qui ne vous serviront plus. Puis couvrant cette plaie d'une compresse stérile, nettoyez-en les abords avec de l'eau savonneuse ; frottez longuement, mais sans violence, avec de l'ouate plusieurs fois changée ; rincez à l'eau bouillie et découvrez de nouveau la plaie. Si elle ne suinte pas, si quelque corps étranger ou quelque partie mortifiée n'apparaît point à sa surface, inutile de la laver ; disposez par-dessus une couche de gaze stérile que recouvre une couche d'ouate aseptique, de l'ouate ordinaire s'il est besoin et quelques tours de bande comprimant modérément et immobilisant le pansement sous-jacent. Et laissez le tout le plus longtemps possible sans y toucher. S'il y a de la suppuration, essuyez le pus avec un tampon, ou mieux chassez-le mécaniquement par un filet d'eau salée chaude frappant la plaie sous une légère pression ;

drainez largement les points où il se fait de la rétention et, par les drains, lavez-les copieusement avec la même solution. Enfin si des fragments sphacélés s'offrent à votre vue, il est bon de les enlever d'un coup de ciseaux. Mais quel que soit l'état de la plaie, terminez toujours par un pansement sec et aseptique, le pansement humide voyant chaque jour diminuer ses indications.

En vous apprenant à agir ainsi, j'estime avoir mis entre vos mains la façon la meilleure de traiter la grande majorité des plaies ; et j'espère avoir fait pénétrer dans votre esprit cette notion que la chirurgie exige dans ses moindres actes de ceux qui la pratiquent, une qualité primordiale, dont l'énoncé vous semblera bien banal, mais dont la réalisation est si difficile : je veux dire une asepsie parfaite, c'est-à-dire, en somme, une très minutieuse propreté.

Suppression de l'absinthe en Belgique.

Encore une fois la monarchique Belgique nous dame le pion.

A la Chambre des députés belges, par 427 voix contre 5, sur 432 votants, la fabrication, le transport, la vente et le débit de l'absinthe ont été interdits.

C'est là un vote qui sera un éternel honneur pour les députés de ce pays.